



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2648

Texte de la question

CPE

M. le président. La parole est à M. Jean Glavany, pour le groupe socialiste.

M. Jean Glavany. Monsieur le Premier ministre, vous avez dit à l'instant que la priorité était de sortir de la crise. Voilà bien un point sur lequel tous les responsables politiques pourraient être d'accord avec vous. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Marc Roubaud. Menteur !

M. Jean Glavany. Oui, la responsabilité politique - et en particulier la vôtre - consiste à sortir notre pays de la crise dans laquelle vous l'avez installé. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Oui, il est urgent de sortir de ce cortège de grèves, de manifestations et de blocages qui ne sont - vous avez encore raison de le dire - l'intérêt de personne.

M. Lucien Degauchy. Qu'est-ce que vous proposez ?

M. Jean Glavany. Cependant, sortir de la crise suppose deux choses : aller vite et établir la clarté.

Il faut, d'abord, aller vite. Notre pays ne peut pas rester dans cette crise encore des semaines, voire un mois. Il faut aller vite et décider dès cette semaine. Les partenaires sociaux y sont prêts et l'opposition est prête à y contribuer. (*Très vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mais il faut aussi établir la clarté. Il n'est plus temps de biaiser, de tergiverser, de se contredire, de tricher. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Face à la confusion institutionnelle, juridique et politique, il faut la clarté sociale et politique, la clarté dans la méthode. Vous ne convaincrez pas les partenaires sociaux si vous ne mettez pas au grand jour l'issue que vous proposez.

Monsieur le Premier ministre, êtes-vous prêt à aller vite et à établir la clarté ? Êtes-vous prêt, enfin, à abroger ce maudit CPE, dont même M. Balladur disait ce matin qu'il était mort ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité*. Monsieur Glavany, vous venez de parler de clarté : c'est précisément ce que le Président de la République, garant de nos institutions, a fait dès vendredi soir. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il a rappelé non seulement que la loi de la République avait été votée, mais aussi que le Conseil constitutionnel s'était prononcé sur ce texte, conforme en tous points aux valeurs de notre République.

Il a également dit qu'il avait entendu l'anxiété de certains de nos concitoyens sur deux points. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est ainsi qu'il a confié aux parlementaires de la majorité - et je salue Bernard Accoyer et Josselin de Rohan, qui ont précisément la mission de conduire ces discussions - d'examiner avec les partenaires sociaux et les syndicats étudiants, sans aucun tabou, les moyens de sortir de cette crise et d'apporter de vraies réponses.

Nous entendons avec beaucoup d'intérêt que l'opposition est prête à y contribuer. (*" Abrogation ! " sur les bancs du groupe socialiste.*) J'y vois une ouverture tout à fait intéressante et nouvelle. L'important est que tout ce que la France compte de forces vives se mobilise, et cela pour trois raisons : d'abord, pour les jeunes de France, qui depuis vingt ans connaissent le problème du chômage, qui ont demain des examens à passer et qui devront pouvoir les passer en toute sérénité ; ensuite, pour l'ordre public, pour qui les manifestations représentent

toujours un danger ; enfin, pour notre économie, afin de restaurer l'image de notre pays.
En effet, monsieur Glavany, si votre proposition est de nous retrouver tous ensemble pour réaliser une ouverture et répondre aux jeunes de notre pays, elle rejoint celle du Président de la République. C'est le travail des parlementaires, et nous pouvons le faire tous ensemble. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2648

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 avril 2006